



SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

inFO Mail N°10 –2 octobre 2014 – Communiqué rythmes scolaires

Rythmes scolaires

**Suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires !
Abrogation des décrets Peillon et Hamon !**

Adresse du Conseil syndical du SNUDI-FO 13 aux enseignants des Bouches du Rhône

Le mercredi 24 septembre 500 personnes se sont rassemblées devant la préfecture, à l'appel des syndicats FO des enseignants et des agents territoriaux.

Le SNUDI-FO 13 a rappelé au directeur adjoint du Cabinet du Préfet, recevant la délégation, le combat de FO depuis deux ans, avec l'ensemble de la profession, contre les décrets Peillon et Hamon et la réforme des rythmes scolaires, premier acte de la loi de refondation de l'école. Réforme qui territorialise l'école et le statut de ses maîtres, avec des horaires différents d'une commune à l'autre, d'une école à l'autre, avec la confusion entre le scolaire et le périscolaire.

Il lui a dressé le constat sans appel des conséquences de l'application de la réforme, nocive pour tout le monde. Elle organise le chaos dans toutes les écoles, de toutes les communes, la désorganisation des emplois du temps et des conditions de travail des enseignants et des agents territoriaux, la remise en cause de leurs droits. C'est la pagaille pour les élèves et l'inquiétude pour les parents, la fatigue pour tous et les frais supplémentaires pour les personnels et les familles.

C'est l'éclatement de l'école de la République avec la remise en cause de ses principes d'égalité, de gratuité et d'égalité sur tout le territoire.

Ce constat est le même dans tous les départements !

Pour FO, la responsabilité de cette rentrée chaotique incombe à la ministre de l'Education Nationale. Il ne peut y avoir une bonne application de la réforme. Quelles que soient les organisations choisies, quels que soient les moyens mis en œuvre, la réforme génère l'inégalité entre les communes. FO n'acceptera pas les tentatives d'opposer les enseignants, les personnels municipaux et les parents.

Nous considérons que l'urgence est de rétablir la sérénité dans les écoles et que la seule solution est d'obtenir la suspension immédiate de la mise en œuvre de la réforme en vue de l'abrogation des décrets Peillon-Hamon.

Le SNUDI-FO 13 a demandé au Préfet, en qualité de représentant de l'Etat dans le département, de transmettre ces revendications au ministre.

Face à l'absence de réponse du représentant du préfet, Force Ouvrière prend ses responsabilités !

L'organisation de la mobilisation des personnels enseignants et territoriaux, avec les parents d'élèves pour la suspension de cette réforme et la défense de l'école de la République et du statut de ses maîtres est toujours d'actualité.

Le SNUDI-FO organise une conférence nationale le 19 novembre à Paris et s'adressera à la ministre de l'Education nationale pour qu'elle reçoive une délégation porteuse de la revendication d'abrogation des décrets Peillon-Hamon.

Dans cette perspective, le SNUDI-FO 13 invite tous les collègues à se réunir dans les écoles, à faire l'état précis des conséquences concrètes de la mise en œuvre de la réforme, à adopter des motions à l'adresse du ministre pour l'obtention de la suspension immédiate de la réforme.

**Pour FO, le dossier des rythmes scolaires n'est pas clos !
Il serait grand temps que le gouvernement entende ce qui gronde dans les écoles !**